

This label has been updated according to the re-evaluation decision of Imidacloprid RVD2021-05. While users are encouraged to follow this updated label immediately, the previously approved label is valid until 19/05/2023 in accordance with the phase out period set out in the re-evaluation/special review decision of Imidacloprid RVD2021-05. This previously approved label will be provided upon request by emailing hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. In your email please include the product name and Registration number of the label you are requesting.

MaxForce[®] Quantum Ant Bait

GROUP	4	INSECTICIDE
-------	---	-------------

READY-TO-USE

To control ants in the following locations: inside listed buildings and transportation vehicles; outdoors on the exterior surfaces and perimeter of listed buildings; and for listed outdoor uses

Insecticidal bait for the control of ants

Only to be used by individuals holding an appropriate pesticide applicator certificate or license recognized by the provincial/territorial pesticide regulatory agency where the application occurs

COMMERCIAL
LIQUID

ACTIVE INGREDIENT: Imidacloprid.....0.03%

REGISTRATION NUMBER 30513 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

NET CONTENTS: 5 g, 30 g, 120 g

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111, Kitchener, Ontario, N2G 4X8
Product Information: 1-800-331-2867
<https://www.ca.envu.com>
In case of spills, poisoning or fire, telephone emergency response number
1-800-424-9300 (24 hours a day).

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

DO NOT APPLY IN THE PRESENCE OF CHILDREN

DO NOT APPLY TO AREAS ACCESSIBLE TO CHILDREN

Wear a long-sleeved shirt, long pants, socks, shoes, and chemical resistant gloves during application and clean up activities.

Avoid contamination of food and feed

FIRST AID

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: No specific antidote is available. Treat the patient symptomatically.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS: Toxic to aquatic organisms, birds, small wild mammals and bees.

Toxic to certain beneficial arthropods (which may include predatory and parasitic insects, spiders, and mites).

This product demonstrates the properties and characteristics associated with chemicals detected in groundwater. The use of this product in areas where soils are permeable, particularly where the water table is shallow, may result in groundwater contamination.

STORAGE AND DISPOSAL

DO NOT contaminate water, food, or feed by storage or disposal.

PESTICIDE STORAGE: Store in a cool, dry place. To prevent contamination, store this product away from food or feed. **DO NOT** store in direct sunlight. Store in original container and out of the reach of children, preferably in a locked storage area.

PESTICIDE DISPOSAL: For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

CONTAINER DISPOSAL: Do not destroy carton while product still remains. Completely empty container through normal use. Do not reuse empty containers – Do not replenish empty containers. Dispose of container in accordance with provincial requirements.

ACCIDENTAL SPILLS: Handle and open container in a manner as to avoid spillage. If the container is leaking or material is spilled for any reason or cause, carefully remove bait and wash exposed surface with a sponge soaked in a 5% sodium chloride (kitchen salt) solution. Refer to Precautionary Statements on label for hazards associated with the handling of this material. Do not walk through spilled material. Dispose of pesticide as directed above. In spill or leak incidents, keep unauthorized people away. You may contact the 24-hour Emergency Phone number for decontamination procedures or any other assistance that may be necessary. The 2022 Environmental Science CA 24-hour Emergency Phone number is 1-800-424-9300.

MAXFORCE is a registered trademark of 2022 Environmental Science CA.

050412

MaxForce[®] Quantum Ant Bait

GROUP	4	INSECTICIDE
-------	---	-------------

READY-TO-USE

To control ants in the following locations: inside listed buildings and transportation vehicles; outdoors on the exterior surfaces and perimeter of listed buildings; and for listed outdoor uses

Insecticidal bait for the control of ants

Only to be used by individuals holding an appropriate pesticide applicator certificate or license recognized by the provincial/territorial pesticide regulatory agency where the application occurs

COMMERCIAL
LIQUID

ACTIVE INGREDIENT: Imidacloprid.....0.03%

REGISTRATION NUMBER 30513 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

NET CONTENTS: 5g, 30g, 120g

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111, Kitchener, Ontario, N2G 4X8
Product Information: 1-800-331-2867
<https://www.ca.envu.com>
In case of spills, poisoning or fire, telephone emergency response number
1-800-424-9300 (24 hours a day).

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

DIRECTIONS FOR USE

IMPORTANT

Only to be used by individuals holding an appropriate pesticide applicator certificate or licence recognized by the provincial/territorial pesticide regulatory agency where the application occurs.

DO NOT APPLY IN THE PRESENCE OF CHILDREN.

DO NOT APPLY TO AREAS ACCESSIBLE TO CHILDREN

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, **DO NOT** use to control aquatic pests.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

Read the entire DIRECTIONS FOR USE before using MAXFORCE QUANTUM ANT BAIT. **DO NOT** formulate this product into other end-use products.

GENERAL INFORMATION

Maxforce® Quantum Ant Bait is a ready-to-use bait formulation for the control of ants, (excluding fire, harvester and carpenter ants) and can be used in both outdoor and indoor locations. Containing imidacloprid, this bait resists drying out and remains palatable to ants for up to 3 months in indoor environments.

Maxforce® Quantum Ant Bait is designed to take advantage of trophallaxis (food exchange) in ants, allowing for transfer of imidacloprid within the ant colony. Foraging ants that feed on the bait will return to the nest and transfer the bait to the queen(s) and the entire colony. Dead worker ants and a reduction in ant numbers should be noticeable within a few days. Formulated to be attractive to many species of pest ants, Maxforce® Quantum Ant Bait controls a broad spectrum of ants. Species attracted to and controlled by this bait include: Argentine ant, Black Garden ant, Ghost ant, and Pharaoh's ant. These ant species are attracted to sweets and moisture and will be attracted to and controlled by this bait.

This product may be applied at residential, institutional, commercial and industrial buildings (e.g., warehouses, supermarkets, restaurants, motels, hotels, hospitals, nursing homes, schools, laboratories, computer facilities, pet shops, zoos, food processing plants, food handling/storage establishments) and transportation equipment (e.g., aircraft, trains, ships, boats, buses, cars, trucks, vans, and recreational vehicles).

HOW TO APPLY:

MaxForce® Quantum Ant Bait can be used:

1. Indoors as crack and crevice, spot, and void application and in refillable bait stations.
2. Outdoors as an outdoor perimeter, crack and crevice, and spot application and in refillable bait stations.

Crack and crevice is an application directly into narrow openings on the surface of the structure. It does not include the treatment of exposed surfaces. Narrow openings typically occur at expansion joints, utility entry points and along baseboards and mouldings.

A spot application is an open, localized placement of bait in areas inaccessible to children and pets. Locations of treatment may include under sinks and under heavy appliances (for example, fridge or stove).

Void application applies to inaccessible, enclosed empty spaces of a structure or item. For example, hollow walls and suspended ceilings, inside the dust cover on the underside of furniture or hollow table legs.

Outdoor perimeter application is 1 m or less out from the building's foundation and to a maximum height of 1 m starting where the foundation meets the ground.

Application Rates for Indoor and Outdoor Uses

Place bait in areas of known foraging activity, along foraging trails and into nest sites. A careful inspection will help to identify sites suitable for bait placement; also, resident interviews can help to identify areas where ant activity has been observed. Apply bait into cracks, crevices, holes or other small openings where ants travel. Apply bait in small spots or beads on horizontal surfaces wherever possible as bait will not adhere well to vertical surfaces. During follow up visits inspect bait placement and reapply as needed if ants continue to be a problem; reapply bait in the same location if all the bait is gone and ant activity is still evident. The amount of bait required for control will depend on the severity of the ant infestation.

Apply in the following manner.

- Indoors: Apply 0.2 g of bait (approx. 1 cm spot or 7 cm line) per linear meter as a crack and crevice or spot treatment. Refillable bait stations may also be used according to the directions under REFILLABLE BAIT STATIONS. Do not apply more than 20 g of bait per 100 m².
- Outdoors: Apply 0.2 g of bait (approx. 1 cm spot or 7 cm line) per linear meter as a crack and crevice or spot treatment. Refillable bait stations may also be used according to the directions under REFILLABLE BAIT STATIONS. At the entrance to ant nests, inject 2 g of bait per nest entrance. Do not apply more than 20 g of bait per 100 m².

REFILLABLE BAIT STATIONS: Maxforce® Quantum Ant Bait may be placed into refillable bait stations designed for interior or exterior/perimeter use. When placing bait in the station, do not exceed the capacity of the station's reservoir to a maximum of 2 g bait per bait station. Do not apply more than 20 g of bait per 100 m². Close bait station securely after application. During follow up visits inspect bait stations and reapply as needed if ants continue to be a problem. Place bait stations near ant trails, nest sites, where ants are actively foraging or suspected areas of ant activity. Bait stations may also be placed along fence lines and property lines to intercept foraging ants entering the property.

A top label is required fully detailing the product and company information., and adhesive strip on the bottom:

- To mount bait station, remove backing to expose adhesive and apply to desired location. DO NOT apply to valuable surfaces, i.e. paint and wallpaper that may peel.
- Record number and location of bait stations.
- Caution should be taken to ensure bait stations are not placed in such a manner that they could be dislodged into sensitive areas, i.e. food processing equipment, packing, aquaria, pet cages, and areas frequented by small children.

Directions Specific to Indoor Use

Note: Indoor applications are limited to areas that are inaccessible to children or pets such as cracks, crevices, wall voids, unfinished attics, crawl spaces, and behind electrical switch plates and refillable bait stations. Apply Maxforce® Quantum Ant Bait to structural surfaces at the labelled rate between different elements of construction, behind or beneath equipment, behind baseboards or molding, at openings into voids, and within hollow spaces in equipment bases and legs, walls, floors and ceilings, cabinets and near sinks or stoves, in bathrooms and in garbage collection areas. Make bait placements where ants may be entering the structure, around plumbing pipes, utility lines, doors or windows. Use as a spot or crack and crevice treatment to control ants in residential structures and in non-food /non-feed areas of commercial, industrial, public and institutional buildings. Nonfood/non-feed areas include areas such as garbage rooms, lavatories, floor drains (to sewers), entries, and vestibules, offices, locker rooms, machine rooms, boiler rooms, garages, mop closets and storage (after bottling or canning). Refer to section below for use directions and restrictions when making applications in food/feed handling areas of Food/Feed Handling Establishments.

FOOD/FEED HANDLING ESTABLISHMENTS:

Application in food/feed areas of food/feed handling establishments is limited to crack and crevice treatment only.

Do not apply bait to areas where food/feed, food utensils or food processing surfaces may become contaminated. Do not apply bait in cracks and crevices of areas that are routinely washed, tops of tables, food/feed preparation and prepared food/feed holding surfaces as bait may be removed by washing. Care must be taken to avoid depositing bait onto exposed surfaces. If bait contacts an exposed surface, remove it and wash exposed surface. Food/feed areas include areas for receiving, storage, packing (canning, bottling, wrapping, boxing), preparing edible waste for storage, and enclosed processing systems (mills, dairies, edible oils, syrups). Serving areas are also considered a food/feed area when food is exposed and facility is in operation. Application of this product in food/feed areas of food/feed handling establishments other than as a crack and crevice treatment is not permitted.

Directions Specific to Outdoor Use

A careful inspection around a structure can help identify areas where ants are nesting, actively foraging, or are gaining access to the structure. Place bait on or adjacent to the structure where you observe ants or to areas of suspected ant activity to control ants before they enter the structure. Place bait in cracks and crevices (in brick walls, between pavement slabs, under stones, etc.) where ants are seen to be active or ant trails are evident. To maximize residual effectiveness, apply Maxforce® Quantum Ant Bait in

locations that are protected from direct sunlight and rain or irrigation. Make spot treatments outdoors where ants are seen, next to ant trails and suspected areas of ant activity. Likely locations for bait placements are points of entry into structure (e.g., along windows, doors, between construction elements) and areas where ants may find water (e.g., eaves, soffits, weep holes), and especially where wires or pipes enter the structure.

USE LIMITATIONS

Treated baits must be placed in locations NOT accessible to children, pets, livestock, or wildlife.

DO NOT allow bait to contact food, livestock feed or their water.

DO NOT apply bait to areas where food/feed, food utensils and food packaging materials or food processing surfaces may become contaminated.

DO NOT use this product where a possibility of a shock hazard exists.

DO NOT place bait on surfaces that are regularly washed, including cracks and crevices in tops of tables, food/feed preparation and prepared food holding surfaces as bait may be removed by washing.

DO NOT apply bait to surfaces where the temperature exceeds 54°C as bait may run. Examples include, but are not limited to, portions of stoves, ovens, grills, fume hoods, heat lamps, coffee urns, steam tables, toasters, fryers, dishwashers and hot water pipes.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes

Use only in sites listed on the product label.

Applications to textiles or fabrics may cause discoloration or staining. It is recommended to check for potential discoloration or staining by testing a small, inconspicuous area before treating an entire area.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, please note that MAXFORCE QUANTUM ANT BAIT contains a Group 4 insecticide. Any insect population may contain individuals naturally resistant to MAXFORCE QUANTUM ANT BAIT and other Group 4 insecticides. The resistant individuals may dominate the insect population if this group of insecticides is used repeatedly in the same location. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance management strategies should be followed.

To delay insecticide resistance:

- Where possible, rotate the use of MAXFORCE QUANTUM ANT BAIT or other Group 4 insecticides with different groups that control the same pests.
- Insecticide use should be based on an Integrated Pest Management (IPM) program that includes scouting, record keeping, and considers cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated pest populations for resistance development.

- Contact your local extension specialist for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for the specific site and pest problems in your area.
- For further information or to report suspected resistance contact 2022 Environmental Science CA at 1-800-331-2867 or via the internet at <https://www.ca.envu.com>.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

DO NOT APPLY IN THE PRESENCE OF CHILDREN

DO NOT APPLY TO AREAS ACCESSIBLE TO CHILDREN

Wear a long-sleeved shirt, long pants, socks, shoes, and chemical-resistant gloves during application and clean-up activities.

Avoid contamination of food and feed.

FIRST AID

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: No specific antidote is available. Treat the patient symptomatically.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS: Toxic to aquatic organisms, birds, small wild mammals and bees.

Toxic to certain beneficial arthropods (which may include predatory and parasitic insects, spiders, and mites).

This product demonstrates the properties and characteristics associated with chemicals detected in groundwater. The use of this product in areas where soils are permeable, particularly where the water table is shallow, may result in groundwater contamination.

STORAGE AND DISPOSAL

DO NOT contaminate water, food, or feed by storage or disposal.

2022-5515
2023-01-19
Label correction 2024-09-17

PESTICIDE STORAGE: Store in a cool, dry place. To prevent contamination store this product away from food or feed. **DO NOT** store in direct sunlight. Store in original container and out of the reach of children, preferably in a locked storage area.

PESTICIDE DISPOSAL: For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

CONTAINER DISPOSAL: Do not destroy carton while product still remains. Completely empty container through normal use. Do not reuse empty containers – Do not replenish empty containers. Dispose of container in accordance with provincial requirements.

ACCIDENTAL SPILLS: Handle and open container in a manner as to avoid spillage. If the container is leaking or material is spilled for any reason or cause, carefully remove bait and wash exposed surface with a sponge soaked in a 5% sodium chloride (kitchen salt) solution. Refer to Precautionary Statements on label for hazards associated with the handling of this material. Do not walk through spilled material. Dispose of pesticide as directed above. In spill or leak incidents, keep unauthorized people away. You may contact the 24-hour Emergency Phone number for decontamination procedures or any other assistance that may be necessary. The 2022 Environmental Science CA 24-hour Emergency Phone number is 1-800-424-9300.

MAXFORCE is a registered trademark of the 2022 Environmental Science CA

041112

2022-5515
2023-01-19
Label correction 2024-09-17

(Sample top label for bait station)

MaxForce® Quantum Ant Bait
REG. No. 30513 PCPA

For more information contact:

Company _____

Tel: _____

L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 19/05/2023, conformément à la période d'abandon graduel établie dans la décision de réévaluation concernant l'Imidacloprid, RVD2021-05. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

Appât à fourmis MaxForce® Quantum

GROUPE	4	INSECTICIDE
--------	---	-------------

PRÊT À L'EMPLOI

Pour contrôler les fourmis dans les endroits suivants : à l'intérieur des bâtiments et des véhicules de transport étiquetés ; à l'extérieur sur les surfaces extérieures et le périmètre des bâtiments étiquetés ; et pour les utilisations extérieures étiquetés

Appât insecticide pour la suppression des fourmis

Seules les personnes détentrices d'une accréditation ou d'un permis appropriés d'application de pesticides, reconnus par l'organisme de réglementation provincial ou territorial où elles exercent cette fonction, peuvent utiliser ce produit.

COMMERCIAL

LIQUIDE

PRINCIPE ACTIF : Imidaclopride.....0,03 %

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 30513 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 5 g, 30 g, 120 g

2022 Environmental Science CA Inc.

137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111, Kitchener, Ontario, N2G 4X8

Renseignements sur le produit:1-800-331-2867

<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro

1-800-424-9300 (24 heures par jour)

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NE PAS APPLIQUER EN PRÉSENCE D'ENFANTS

NE PAS APPLIQUER AUX ENDROITS ACCESSIBLES AUX ENFANTS

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques durant l'application et les activités de nettoyage.

Éviter de contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Il n'existe pas d'antidote. Traiter le patient selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES: Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les petits mammifères sauvages et les abeilles.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées et des acariens).

Ce produit démontre les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques détectés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit dans des zones où les sols sont perméables, en particulier lorsque la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner une contamination des eaux souterraines.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Ne pas contaminer l'eau, la nourriture de consommation humaine ou animale par suite de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

ENTREPOSAGE DU PESTICIDE : Entreposer dans un endroit frais et sec. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit loin des aliments destinés aux humains ou animaux. **NE PAS**

entreposer à la lumière directe du soleil. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit verrouillé.

ÉLIMINATION DU PESTICIDE : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT : Ne pas détruire la boîte de carton quand elle contient encore du produit. Laisser le contenant se vider complètement par suite d'un usage normal. Ne pas réutiliser les contenants vides et ne pas les recharger de nouveau produit. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS : Manipuler et ouvrir le contenant de manière à éviter tout déversement. Si le contenant fuit ou que du produit est déversé pour une raison ou une autre, enlever l'appât avec précaution et laver la surface exposée avec une éponge trempée dans une solution de chlorure de sodium à 5 % (sel de cuisine). Consulter les précautions sur l'étiquette pour connaître les risques associés à la manipulation de ce produit. Ne pas marcher dans le produit déversé. Éliminer le pesticide en suivant les directives ci-dessus. Dans le cas d'un incident lié à un déversement ou à une fuite, tenir les personnes non autorisées éloignées du site. Communiquer avec le numéro de téléphone d'urgence (24 heures) pour connaître les mesures de décontamination ou pour obtenir toute l'aide nécessaire. Le numéro de téléphone d'urgence (24 heures) de 2022 Environmental Science CA est 1-800-424-9300.

MAXFORCE est une marque déposée du 2022 Environmental Science CA

041812

Appât à fourmis MaxForce[®] Quantum

GROUPE	4	INSECTICIDE
--------	---	-------------

PRÊT À L'EMPLOI

Pour contrôler les fourmis dans les endroits suivants : à l'intérieur des bâtiments et des véhicules de transport étiquetés ; à l'extérieur sur les surfaces extérieures et le périmètre des bâtiments étiquetés ; et pour les utilisations extérieures étiquetés

Appât insecticide pour la suppression des fourmis

Seules les personnes détentrices d'une accréditation ou d'un permis appropriés d'application de pesticides, reconnus par l'organisme de réglementation provincial ou territorial où elles exercent cette fonction, peuvent utiliser ce produit.

COMMERCIAL
LIQUIDE

PRINCIPE ACTIF : Imidaclopride.....0,03 %

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 30513 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 5 g, 30 g, 120 g

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111, Kitchener, Ontario, N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-800-331-2867

<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-424-9300 (24 heures par jour).

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

IMPORTANT

Seules les personnes détentrices d'une accréditation ou d'un permis appropriés d'application de pesticides, reconnus par l'organisme de réglementation provincial ou territorial où elles exercent cette fonction, peuvent utiliser ce produit.

NE PAS APPLIQUER EN PRÉSENCE D'ENFANTS.

NE PAS APPLIQUER AUX ENDROITS ACCESSIBLES AUX ENFANTS.

Comme ce produit n'est pas homologué pour le contrôle des parasites dans les systèmes aquatiques, **PAS** utiliser pour contrôler les parasites aquatiques.

NE contaminez **PAS** les systèmes d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Lire entièrement le **MODE D'EMPLOI** avant d'utiliser l'**APPÂT POUR FOURMIS MAXFORCE QUANTUM**. **NE PAS** utiliser ce produit pour fabriquer d'autres préparations commerciales.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'Appât pour fourmis Maxforce® Quantum est une formule prête à l'emploi servant à supprimer les fourmis (à l'exclusion de la fourmi de feu, de la fourmi moissonneuse et de la fourmi charpentière) et peut être utilisé à l'extérieur et à l'intérieur. Comme il contient de l'imidaclopride, cet appât résiste au dessèchement et son goût reste agréable pour les fourmis jusqu'à une période de 3 mois dans les environnements intérieurs.

L'Appât pour fourmis Maxforce® Quantum est conçu de façon à tirer profit de la trophallaxie (échange d'aliments) chez les fourmis, ce qui favorise le transfert d'imidaclopride au sein de la colonie. Les fourmis en quête de nourriture qui mangent de l'appât retourneront au nid et transféreront l'appât à la reine et à toute la colonie. Dans les jours qui suivent, on devrait remarquer des ouvrières mortes ainsi qu'une réduction du nombre de fourmis. Formulé dans le but d'attirer plusieurs espèces de fourmis nuisibles, l'Appât pour fourmis Maxforce® Quantum supprime un large spectre de fourmis. Parmi les espèces attirées et supprimées par cet appât, notons : la fourmi d'Argentine, la petite fourmi noire des jardins, la fourmi fantôme et la fourmi pharaon. Ces espèces de fourmis sont attirées par le sucre et l'humidité et seront donc attirées et supprimées par cet appât.

Ce produit peut être appliqué dans les immeubles résidentiels, institutionnels, commerciaux et industriels (par exemple, entrepôts, supermarchés, restaurants, motels, hôtels, hôpitaux, maisons de soins infirmiers, écoles, laboratoires, installations d'informatique, animaleries, zoos, usines de transformation des aliments, établissements de manutention ou d'entreposage d'aliments) et véhicules de transport (par exemple, avions, trains, navires, bateaux, autobus, voitures, camions, remorques et véhicules récréatifs).

COMMENT UTILISER:

L'appât pour fourmis MaxForce® Quantum peut être utilisé :

1. À l'intérieur comme application dans les fissures et les crevasses, les taches et les vides et dans les points d'appât rechargeables.
2. À l'extérieur comme périmètre extérieur, fissures et crevasses, et application localisée et dans les stations d'appâts rechargeables.

Un traitement des fissures et des crevasses est une application directement dans des ouvertures étroites à la surface de la structure. Il n'inclut pas le traitement des surfaces exposées. Des ouvertures étroites se produisent généralement aux joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

Un traitement localisé est un placement ouvert et localisé d'appâts dans des zones inaccessibles aux enfants et aux animaux domestiques. Les emplacements de traitement peuvent inclure sous les éviers et sous les appareils lourds (par exemple, réfrigérateur ou cuisinière).

Un traitement des cavités s'applique aux espaces vides inaccessibles et fermés d'une structure ou d'un élément. Par exemple, les murs creux et les plafonds suspendus, à l'intérieur du cache-poussière sous les meubles ou les pieds de table creux.

L'application du périmètre extérieur est de 1 m ou moins à partir de la fondation du bâtiment et jusqu'à une hauteur maximale de 1 m à partir de l'endroit où la fondation rencontre le sol.

Doses d'application à l'intérieur et à l'extérieur

Disposer les appâts aux endroits où les fourmis s'alimentent, le long des sentiers où elles circulent et dans les nids. Une inspection minutieuse permettra d'établir la pertinence des sites pour la disposition des appâts; de plus, une vérification auprès des résidents permettra d'identifier les endroits où l'on a remarqué les déplacements de fourmis. Appliquer l'appât dans les fissures, les crevasses, les trous ou les autres petites ouvertures dans lesquelles les fourmis se faufilent. Appliquer l'appât en petits dépôts ou en une série de gouttes sur des surfaces horizontales, dans la mesure du possible, car l'appât n'adhère pas bien aux surfaces verticales. Au cours des visites ultérieures, inspecter la disposition de l'appât et réappliquer au besoin si l'infestation de fourmis se poursuit; remettre de l'appât au même endroit si l'appât déposé antérieurement est disparu et que la présence de fourmis reste évidente. La quantité d'appât nécessaire pour supprimer les fourmis dépend de la gravité de l'infestation. Appliquer de la manière suivante :

- À l'intérieur : appliquer 0,2 g d'appât (dépôt d'environ 1 cm ou ligne de 7 cm) par mètre linéaire pour traiter les fissures et crevasses ou comme traitement localisé. Les stations-appât rechargeables peuvent également être utilisées en suivant les directives à la section STATIONS-APPÂT RECHARGEABLES. Ne pas appliquer plus de 20 g d'appât par 100 m².
- À l'extérieur : appliquer 0,2 g d'appât (dépôt d'environ 1 cm ou ligne de 7 cm) par mètre linéaire pour traiter les fissures et crevasses ou comme traitement localisé. Les stations-appât rechargeables peuvent également être utilisées en suivant les directives à la section STATIONS-APPÂT RECHARGEABLES. À l'entrée des nids de fourmis, injecter 2 g d'appât par entrée. Ne pas appliquer plus de 20 g d'appât par 100 m².

STATIONS-APPÂT RECHARGEABLES : L'appât pour fourmis Maxforce® Quantum peut être déposé dans des stations-appât rechargeables conçues pour l'intérieur ou l'extérieur (en périphérie). Lorsqu'on dépose de l'appât dans la station, ne pas excéder la capacité du réservoir et limiter à 2 g la quantité d'appât par station. Ne pas appliquer plus de 20 g d'appât par 100 m². Bien refermer la station-appât après l'avoir remplie. Au cours des visites ultérieures, inspecter les stations-appât et réappliquer au besoin si l'infestation de fourmis se poursuit. Placer les stations-appât près des sentiers de fourmis, des nids, aux

endroits où les fourmis se nourrissent activement ou aux endroits où l'on soupçonne leur présence. Les stations-appât peuvent également être disposées le long des clôtures et des limites de propriétés afin d'intercepter les fourmis qui entrent sur la propriété.

Une étiquette est nécessaire sur le dessus de l'emballage et doit fournir des données détaillées sur le produit et l'entreprise, ainsi qu'une bande adhésive sur le dessous de l'emballage :

- Pour installer la station-appât, enlever la pellicule recouvrant la bande adhésive et appliquer à l'endroit voulu. NE PAS appliquer sur les surfaces fragiles (la peinture ou le papier peint peut se soulever).
- Prendre note du nombre de stations-appât et de leurs emplacements.
- S'assurer que les stations-appât ne sont pas disposées de façon à pouvoir se retrouver dans des endroits sensibles, par exemple : matériel de transformation des aliments, emballages, aquariums, cages pour animaux de compagnie et endroits souvent fréquentés par de jeunes enfants.

Mode d'emploi pour l'intérieur

Note : L'application à l'intérieur se limite aux endroits inaccessibles aux enfants ou aux animaux de compagnie, comme les fissures, les crevasses, les vides de murs, les greniers non finis, les vides sanitaires, les stations-appât rechargeables et dernière les plaques d'interrupteurs électriques.

Appliquer l'Appât pour fourmis Maxforce® Quantum aux surfaces structurelles au taux étiquetée entre les différents éléments de construction, derrière l'équipement ou en dessous, derrière les plinthes ou les moulures, dans les ouvertures menant à des vides, et dans les espaces creux des bases et des pattes d'équipement, des murs, des planchers et des plafonds, des armoires et près des éviers et des cuisinières, dans les salles de bain et aux endroits où sont ramassées les ordures. Déposer de l'appât aux points d'entrée des fourmis dans la structure, autour des tuyaux, des fils électriques, des portes ou des fenêtres. Traiter les fissures et crevasses ou utiliser comme traitement localisé pour supprimer les fourmis dans les structures résidentielles et aux endroits non destinés aux aliments de consommation humaine ou animale des immeubles commerciaux, industriels, publics et institutionnels. Parmi les endroits non destinés aux aliments de consommation humaine ou animale, notons les dépôts d'ordures, les toilettes, les siphons de sol (menant aux égouts), les entrées et les vestibules, les bureaux, les vestiaires, les salles des machines, les chaufferies, les garages, les placards de rangement des vadrouilles et les espaces d'entreposage (après la mise en bouteilles ou en conserves). Consulter la section qui suit pour connaître le mode d'emploi et les restrictions relativement aux applications dans les zones de manipulation des aliments de consommation humaine ou animale des établissements de traitement de ces types d'aliments.

ÉTABLISSEMENTS DE TRAITEMENT DES ALIMENTS DE CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE :

L'application de l'appât dans les zones d'aliments de consommation humaine ou animale des établissements de traitement de ces types d'aliments se limite exclusivement au traitement des fissures et des crevasses.

Ne pas appliquer aux endroits où des aliments de consommation humaine ou animale, des ustensiles de cuisine ou des surfaces de traitement des aliments risquent d'être contaminés. Ne pas appliquer d'appât dans les fissures et crevasses des endroits qui sont régulièrement lavés, le dessus des tables, les surfaces de préparation des aliments de consommation humaine ou animale et les surfaces où sont déposés les aliments préparés de consommation humaine ou animale, car l'appât peut être déplacé lors du lavage. Prendre soin de ne pas déposer d'appât sur les surfaces exposées. Si l'appât entre en contact avec une surface exposée, l'enlever et laver la surface exposée. Parmi les endroits destinés aux aliments de

consommation humaine ou animale, notons les zones réservées à la réception, à l'entreposage, à l'emballage (mise en conserve, embouteillage, emballage, mise en boîte), à la préparation des déchets comestibles pour l'entreposage et aux systèmes de transformation fermés (minoteries, laiteries, huiles comestibles, sirops). Les endroits où l'on sert de la nourriture sont également considérés comme des zones destinées aux aliments de consommation humaine ou animale lorsque cette nourriture est exposée et que l'installation est en fonction. L'application de ces produits dans les endroits destinés aux aliments de consommation humaine ou animale des établissements de traitement de ces types d'aliments, autre que le traitement des fissures et crevasses, n'est pas permise.

Mode d'emploi pour l'extérieur

Une inspection minutieuse autour de toute structure permet d'identifier les endroits où les fourmis font leurs nids, se nourrissent activement ou ont accès à la structure. Disposer l'appât sur la structure ou à côté, là où des fourmis ont été aperçues, ou aux endroits où l'on soupçonne leur présence, avant qu'elles n'entrent dans la structure. Déposer l'appât dans les fissures et crevasses (murs de briques, entre les pavés unis, sous les pierres, etc.) où l'on note la présence de fourmis ou de sentiers. Pour maximiser l'efficacité résiduelle, appliquer l'Appât pour fourmis Maxforce® Quantum aux endroits qui sont à l'abri de la lumière directe du soleil et de la pluie ou de l'irrigation. Faire des traitements localisés à l'extérieur, là où l'on aperçoit des fourmis, à côté des sentiers et aux endroits où l'on soupçonne la présence de fourmis. Les endroits pertinents pour la disposition d'appât sont les points d'entrée de la structure (par exemple, le long des fenêtres, des portes, entre des éléments de construction) et aux endroits où les fourmis peuvent trouver de l'eau (par exemple, les gouttières, les soffites, les barbacanes), et spécialement aux points d'entrée des fils et des tuyaux dans la structure.

LIMITES D'EMPLOI

Les appâts traités doivent être placés à des endroits NON accessibles aux enfants, aux animaux de compagnie, au bétail ou à la faune.

NE PAS permettre au gel fourmicide d'entrer en contact avec les aliments, la nourriture et l'eau du bétail.

NE PAS appliquer aux endroits où des aliments de consommation humaine ou animale, des ustensiles de cuisine et des matériaux d'emballage des aliments ou des surfaces de traitement des aliments risquent d'être contaminés.

NE PAS utiliser ce produit aux endroits qui présentent un risque de choc électrique.

NE PAS déposer le gel fourmicide sur des surfaces qui sont régulièrement lavées, y compris les fissures et crevasses sur le dessus des tables, les surfaces de préparation des aliments de consommation humaine ou animale et les surfaces où sont déposés les aliments préparés, car l'appât peut être déplacé lors du lavage.

NE PAS appliquer l'appât sur des surfaces où la température dépasse 54°C car l'appât risque de s'écouler. Exemples : parties de cuisinières, fours, grils, hottes, lampes chauffantes, urnes à café, tables à vapeur, grille-pain, friteuses, lave-vaisselle et tuyaux d'eau chaude.

NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Utiliser uniquement aux endroits indiqués sur l'étiquette du produit.

L'application du produit sur des textiles ou des tissus peut causer une décoloration ou des taches. Pour vérifier le risque de décoloration ou de tache, il est recommandé de tester le produit sur une petite surface cachée avant de traiter la surface au complet.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que l'APPÂT POUR FOURMIS MAXFORCE QUANTUM contient un insecticide du Groupe 4. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'APPÂT POUR FOURMIS MAXFORCE QUANTUM et à d'autres insecticides du Groupe 4. Les fourmis résistantes peuvent finir par prédominer au sein de la population si ce groupe d'insecticides est utilisé de façon répétée au même endroit. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, utiliser l'APPÂT POUR FOURMIS MAXFORCE QUANTUM ou d'autres insecticides du Groupe 4 en alternance avec des produits de groupes différents capables d'éradiquer les mêmes insectes.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de gestion intégrée des parasites (GIP) comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec le spécialiste agricole de la région pour obtenir d'autres recommandations en matière de gestion de la résistance aux pesticides et de GIP relativement au site traité ou aux problèmes d'infestation dans la région.
- Pour d'autres renseignements ou pour signaler d'éventuels cas de résistance, communiquer avec 2022 Environmental Science CA par Internet www.ca.envu.com ou au 1-800-331-2867.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NE PAS APPLIQUER EN PRÉSENCE D'ENFANTS

NE PAS APPLIQUER AUX ENDROITS ACCESSIBLES AUX ENFANTS

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques durant l'application et les activités de nettoyage.

Éviter de contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Il n'existe pas d'antidote. Traiter le patient selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES: Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les petits mammifères sauvages et les abeilles.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées et des acariens).

Ce produit démontre les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques détectés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit dans des zones où les sols sont perméables, en particulier lorsque la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner une contamination des eaux souterraines.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Ne pas contaminer l'eau, la nourriture de consommation humaine ou animale par suite de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

ENTREPOSAGE DU PESTICIDE : Entreposer dans un endroit frais et sec. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit loin des aliments destinés aux humains ou animaux. **NE PAS** entreposer à la lumière directe du soleil. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit verrouillé.

ÉLIMINATION DU PESTICIDE : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT : Ne pas détruire la boîte de carton quand elle contient encore du produit. Laisser la cartouche se vider complètement par suite d'un usage normal. Ne pas réutiliser les cartouches vides et ne pas les recharger de nouveau produit. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS : Manipuler et ouvrir le contenant de manière à éviter tout déversement. Si le contenant fuit ou que du produit est déversé pour une raison ou une autre, enlever le gel avec précaution et laver la surface exposée avec une éponge trempée dans une solution de chlorure de sodium à 5 % (sel de cuisine). Consulter les précautions sur l'étiquette pour connaître les risques associés à la manipulation de ce produit. Ne pas marcher dans le produit déversé. Éliminer le pesticide en suivant les directives ci-dessus. Dans le cas d'un incident lié à un déversement ou à une fuite, tenir les personnes non autorisées éloignées du site. Communiquer avec le numéro de téléphone d'urgence (24 heures) pour connaître les mesures de décontamination ou pour obtenir toute l'aide nécessaire. Le numéro de téléphone d'urgence (24 heures) de 2022 Environmental Science CA est 1-800-424-9300.

MAXFORCE est une marque déposée du 2022 Environmental Science CA

2022-5515
2023-01-19
Label correction 2024-09-17

(Sample top label for bait station)

Appât à fourmis MaxForce® Quantum
N°. D'HOM. 30513 LPA

Pour plus de contact de l'information : _____

Compagnie: _____

Tel: _____